



## LA MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 25 MARCH 2012 AU SENEGAL

### DECLARATION PRELIMINAIRE

#### I. INTRODUCTION

En réponse à l'invitation du gouvernement du Sénégal et de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), son Excellence Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, a dépêché une Mission d'observation électorale au Sénégal en vue d'observer l'élection présidentielle qui s'est tenue le dimanche 25 mars 2012

La Mission d'observation électorale de l'Union africaine était conduite par Son Excellence Olusegun Obasanjo, ancien président de la République fédérale du Nigeria. Elle comprenait 26 membres issus d'organismes chargés des élections, du Parlement panafricain, des ambassadeurs africains accrédités auprès de l'Union africaine, des membres des organisations de la société civile issus de divers pays africains. Elle était assistée par une équipe de fonctionnaires de la Commission de l'UA, du Parlement panafricain et de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA).

Les membres de la mission d'observation sont issus de 18 pays africains, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, Cameroun, le Cap Vert, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville, la Cote d'Ivoire, le Gabon, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigeria, le Niger, la République arabe sahraouie démocratique, la Sierra Leone, le Togo, la Tunisie et la Zambie.

La mission d'observation de l'UA est arrivée le 17 mars 2012 et séjournera au Sénégal jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2012. Elle a procédé à l'évaluation du processus électoral au Sénégal sur la base des informations recueillies lors de réunions avec les parties prenantes et celles impliquées dans l'observation du processus. Les conclusions préliminaires et les recommandations de la mission sont présentées dans la présente déclaration préliminaire. Un rapport final fournissant une analyse globale et approfondie des observations et recommandations de la mission sur l'ensemble du processus électoral, sera élaboré et publié par le Bureau du président de l'Union africaine. Il comprendra aussi les observations formulées par la mission lors du premier tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu le 26 février 2012.

## II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

La Mission de l'UA a observé l'élection présidentielle du 25 mars 2012 au Sénégal dans l'esprit et la lettre de la Déclaration de Durban sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, telle qu'adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine en juillet 2002 et la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance entrée en vigueur le 15 février 2012. Le principal objectif de la mission était de procéder à une observation et une évaluation objectives, indépendantes et impartiales de l'organisation et du déroulement de l'élection présidentielle.

Les objectifs spécifiques de la mission étaient :

- D'examiner les conditions permettant au peuple sénégalais de s'exprimer librement lors de ce scrutin;
- De s'assurer que l'élection s'est déroulée conformément au cadre institutionnel et juridique régissant les élections au Sénégal.

Conformément aux principes directeurs de l'Union africaine en matière d'observation et de suivi des élections, la mission a rencontré et a consulté les différents acteurs impliqués dans le processus électoral. Il s'agit notamment, des deux candidats en lice (Maitre Abdoulaye Wade et M. Macky Sall), les organisations de la société civile, les médias, le Conseil Constitutionnel, le ministère chargé des élections, la Commission électorale nationale autonome (CENA), d'autres missions internationales d'observation ainsi que l'Ambassadeur de France au Sénégal

Avant le déploiement à travers le Sénégal, les observateurs de l'UA ont bénéficié d'une séance d'information pour se familiariser avec les nouveaux développements intervenus dans la période précédant le deuxième tour de l'élection présidentielle.

Onze équipes composées de deux à trois observateurs chacune ont été déployées le 23 mars 2012 dans les différentes régions du Sénégal pour y procéder à l'observation de l'élection. Les équipes se sont rendues dans les régions suivantes:

- Dakar;
- Diourbel;
- Fatick;
- Kaffrine,
- Kaolack;
- Kolda;
- Louga;
- Saint-Louis;
- Thiès;
- Ziguinchor

Les équipes se sont entretenues avec les parties prenantes impliquées dans les élections dans leurs zones de déploiement respectives et ont pu observer l'étape finale de la campagne électorale, tout en identifiant les centres où ils ont observé le vote et le dépouillement.

### **III. CONCLUSIONS PRELIMINAIRES**

Après avoir pris connaissance de la législation, des informations émanant des autorités chargées de l'organisation et de la supervision des élections, des rapports des médias et les observations faites par ses différentes équipes déployées sur terrain, et en se fondant sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, la Mission d'observation de l'Union africaine conclue en ces termes:

#### **Le Contexte politique et la campagne électorale**

Contrairement au contexte qui a entouré le premier tour des élections présidentielles qui a été très polarisée, avec parfois des cas de violence qui ont causé la perte des vies humaines, la Mission d'observation de l'UA a noté avec satisfaction que l'élection du 25 mars 2012 s'est déroulée dans une atmosphère relativement paisible. La campagne électorale qui a commencé quinze jours avant le scrutin a été menée par les deux candidats à la présidentielle sans incidents majeurs.

La mission a également noté le rôle important joué par les médias dans la couverture du processus électoral

#### **OBSERVATION LE JOUR DU SCRUTIN**

##### **Ouverture du bureau de vote**

La plupart des bureaux de vote visités par les observateurs de l'UA à travers le pays ont ouvert à 8h du matin et les électeurs étaient déjà sur la file d'attente bien avant l'heure d'ouverture.

Le matériel électoral était également disponible en quantité suffisante dans la plupart des bureaux de vote visités.

##### **Taux de participation électorale**

Il y avait une forte participation des électeurs à Dakar comme observé dans les bureaux de vote visités. Toutefois, comme observé pendant le premier tour de l'élection présidentielle, le taux de participation des électeurs dans d'autres régions était généralement moyen dans la plupart des bureaux de vote visités. Dans certains cas, la participation des électeurs était moins de la moitié par rapport aux électeurs inscrits.

## **Registre des électeurs et d'identification**

Dans les bureaux de vote observés, les électeurs produisaient la carte nationale d'identité et la carte d'électeur avant d'être autorisés à entamer le processus de vote. Le processus de vote était généralement simple et compréhensible pour les électeurs. Le temps de vote pour chaque électeur était généralement de courte durée et les électeurs n'ont pas fait longtemps sur la file d'attente. Alors que la plupart des électeurs ont compris le processus de vote, il y avait certains cas où les électeurs ont dû être assistés par les responsables du bureau de vote pour voter. C'est particulièrement le cas pour les personnes âgées.

La disposition de la plupart des bureaux de vote garantissait le secret du scrutin vu l'emplacement de l'isoloir. Toutefois, il convient de signaler que des informations faisant état de cas d'achat de voix ont été portées à l'attention de quelques-uns des observateurs de l'UA déployés sur le terrain, mais elles n'ont pas été confirmées par la Mission.

## **Le personnel du bureau de vote**

Le personnel du bureau de vote était généralement compétent dans ses fonctions le jour du scrutin dans les régions observées. Le niveau de compétence observé par la Mission de l'UA est indicatif du fait que le personnel électoral a reçu une formation adéquate. Cependant, contrairement au premier tour où le processus de vote a été temporairement arrêté au cours de la période de l'heure du déjeuner, dans certains bureaux de vote, aucun cas similaire a été observé dans les bureaux de vote visités par les observateurs de l'UA .

La Mission a également noté avec satisfaction qu'un nombre important de femmes faisait partie du personnel des bureaux de vote.

## **La sécurité, les observateurs et les témoins des partis politiques**

La présence de responsables de la sécurité a été observée dans tous les centres de vote visités. Leur présence n'a pas porté atteinte au déroulement normal des opérations de vote. Si nécessaire, ils ont réagi rapidement pour éviter toutes échauffourées. Les témoins des partis politiques ont également été présents dans la plupart des bureaux de vote visités.

## **La clôture du scrutin et le dépouillement**

Dans la plupart des bureaux de vote observés, la clôture du scrutin est intervenue à 18 heures, conformément aux procédures électorales. Le processus de dépouillement a ensuite été mené de manière transparente, en présence des témoins des partis politiques, les observateurs et les médias. Les observateurs de l'UA ont noté que les procès verbaux des résultats ont été signés par le personnel des bureaux de vote et les témoins des partis politiques et immédiatement affichés à l'extérieur du bureau de vote

comme le recommande la loi électorale. Aucune irrégularité dans le processus de comptage a été observée ou portée à l'attention de la Mission.

#### **IV. RECOMMANDATIONS**

La Mission d'observation de l'Union africaine note avec satisfaction que certaines des recommandations formulées lors du premier tour des élections ont été prises en considération par les autorités électorales sénégalaises et cela a contribué à améliorer la qualité de l'élection présidentielle du deuxième tour. C'est par exemple assurer la continuité des opérations de vote.

Par contre, certaines des recommandations faites précédemment ne pourront être mises en œuvre qu'à long terme tels que l'institutionnalisation du cadre de concertation et de dialogue entre acteurs politiques sur les questions électorales essentielles. Toutefois, se fondant en particulier sur les lacunes observées, la Mission d'observation de l'UA recommande que soit amplifiée l'éducation civique et électorale afin d'augmenter le taux de participation électorale. Cette recommandation est faite suite à la faible participation électorale générale qui a persisté même lors du deuxième tour.

#### **V. CONCLUSION:**

Compte tenu des observations faites à ce jour, la Mission d'observation de l'UA tient à déclarer que l'élection dans la République du Sénégal a été menée conformément à la Déclaration de Durban sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine Union en Juillet 2002 et la Charte africaine sur la démocratie, des élections et la gouvernance qui est entrée en vigueur le 15 Février 2012.

Observation générale de la Mission des élections, c'est qu'ils étaient dans le respect du cadre juridique du Sénégal. Le peuple sénégalais a pu exprimer librement sa volonté. L'éducation des électeurs sera cependant nécessaire à l'avenir pour permettre à davantage les citoyens à exercer leur droit démocratique.

La Mission de l'Union africaine tient à féliciter le peuple sénégalais pour la maturité politique qu'ils ont démontré au cours du deuxième tour de la présidentielle qui s'est déroulé dans une atmosphère paisible. La mission souhaite également féliciter les autorités électorales et les forces de sécurité respectivement, pour leur professionnalisme dans la gestion des élections et dans le maintien de l'ordre pendant le jour du scrutin, et les médias pour la couverture des élections.

La Mission de l'Union africaine invite les observateurs candidats à la présidence et le peuple sénégalais en général à respecter le résultat des élections seront annoncés par le Conseil constitutionnel. L'Union africaine continuera à surveiller le reste du processus électoral.

**Fait au bureau de la Mission d'observation de l'UA  
Radisson Blu Hôtel,  
Dakar, Sénégal  
25 Mars, 2012**